

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 11 janvier 2016, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté Benoît Couture
Rémi Beauchesne Gilles Gauvreau
Dominic Lapointe

Est absent: : le conseiller Steve Leblanc

Les membres présents forment le quorum.

2016-01-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2015
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015
5. Présentation des comptes
6. Emploi étudiant été 2016
7. Cotisation annuelle 2016 - ADMQ
8. Cotisation annuelle 2016 - FQM
9. Projet de sécurité Alimentaire
10. Maison des Jeunes - Visite du bureau municipal et assistance à une séance
11. Drapeaux bureau municipal
12. Projet Diff-Art du Réseau Autonomie Santé - Besoin d'un local
13. Carrefour Jeunesse Emploi - Programme Trio Desjardins 2016
14. Gaudreau Environnement/Gesterra - Contrat de gestion
15. Copernic - Projet Ruisseau Demers
16. Contrat de travail 2016-2018 - Bobby Dubois
17. Contrat de travail 2016-2018 - Patrick Duchaîne
18. ÉcoVillage - Projet d'expédition de livres au Sénégal
19. Correspondance :
 - a) Don de 250\$ de Mme Emily Arnaquq (Nunavut) pour la bibliothèque
 - b) Rencontre à St-Norbert le 19 janvier - UPAC
20. Période de questions
21. Clôture de la séance

2016-01-2 Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 7 décembre 2015 soit accepté, tel que rédigé.

2016-01-3 **Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR : **DOMINIC LAPOINTE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 soit accepté, tel que rédigé.

2016-01-4 **Présentation des comptes**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 113,069.00\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2016-01-5 **Emploi étudiant été 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON COTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE PRÉSENTER une demande de subvention à Service Canada pour 1 étudiant pour la période de l'été 2016.

2016-01-6 **Cotisation annuelle 2016 - ADMQ**

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE défrayer le coût de la cotisation annuelle (incluant l'assurance) du directeur général à l'ADMQ d'un montant de 726\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

2016-01-7 **Cotisation annuelle 2016 - FQM**

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE défrayer le coût de la cotisation annuelle (incluant l'assurance) à la FQM d'un montant de 1,022\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

2016-01-8 **Projet de sécurité alimentaire**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord participe au projet commun des municipalités de Chesterville, Notre-Dame-de-Ham, Sts-Martyrs-Canadiens et Ham-Nord de "Sécurité

Alimentaire", projet consistant à offrir un point de distribution à proximité aux résidents utilisateurs de la Sécurité Alimentaire de Victoriaville, en octroyant un montant de 500\$ pour débiter le projet.

2016-01-9 **Maison des Jeunes - Visite du bureau municipal et assistance à une séance du conseil**

CONSIDERANT la demande de la Maison des Jeunes (MDJ) dans le cadre du Programme *Action Jeunesse Structurant*, projet consistant à permettre aux jeunes d'assister à une séance du conseil municipal et à visiter le bureau municipal dans le but de mieux comprendre les différents paliers de décision de notre milieu;

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord accueille les jeunes de la MDJ lors de la séance du lundi 1er février 2016 afin de leur faire vivre l'apprentissage des mécanismes de la démocratie de notre municipalité.

2016-01-10 **Drapeaux du bureau municipal**

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'AUTORISER l'acquisition et l'installation de drapeaux (Canada, Québec, Municipal) au bureau municipal de l'entreprise Tecnima Inc. au coût de 1,164\$ + taxes.

2016-01-11 **Projet Diff-Art du Réseau Autonomie Santé**

CONSIDERANT QUE le Réseau Autonomie Santé (RAS) est un organisme qui favorise la promotion et le développement de projets visant l'intégration des personnes différentes;

CONSIDERANT QUE le Réseau Autonomie Santé (RAS) a mis un projet (Diff-Art) afin de sensibiliser les gens à la différence à travers l'Art en réunissant 4 Artistes de la région soit : Chantal Richer, Nancy Rousseau, Claude Chayer et Jason Grenier pour créer une fresque de 18 pieds par 5 pieds et que parmi les 4 Artistes une présente un traumatisme crânien léger et l'autre vie avec un problème d'autisme;

CONSIDERANT QUE l'organisme veut démontrer que malgré toute nos différences, on peut créer quelque chose ensemble;

CONSIDERANT QUE l'organisme a commencé la fresque début décembre à la Grande Place des Bois-Francis et qu'il est à la recherche d'un local pour finaliser le projet;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE permettre à l'organisme Réseau Autonomie Santé (RAS) d'utiliser gratuitement une classe du Collège Horizon afin de finaliser son projet de fresque et d'inviter la population le vendredi 29 janvier et vendredi 5 février de 15h à 19h pour rencontrer les artistes qui peindront en direct.

2016-01-12 **Carrefour Jeunesse Emploi - Programme Trio Desjardins 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord participe, pour un montant de 800\$, à l'édition 2016 du programme Trio étudiant Desjardins permettant à des jeunes d'ici d'acquérir des expériences en milieu de travail.

2016-01-13 Contrat de collecte et transport de matières résiduelles 2016-2020

CONSIDÉRANT QUE la Société de Développement Durable d'Arthabaska Inc. (GESTERRA) a présenté en novembre 2015 le coût de transport et de collecte des matières résiduelles 2016 pour chacune des 22 municipalités membres aux maires de la MRC d'Arthabaska concernant l'entente sur le coût de transport pour les années 2016-2020 entre la MRC d'Arthabaska et GESTERRA;

CONSIDÉRANT QUE le coût indiqué à l'Annexe III du contrat de gestion des matières résiduelles 2016-2020 indique un coût annuel pour l'année 2016 de 50,515.46\$ pour la municipalité du Canton de Ham-Nord et que ce coût a été reconfirmé par courriel le 21 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la Société de Développement Durable d'Arthabaska Inc. (GESTERRA) a bénéficié d'un long échéance (plusieurs mois) afin d'obtenir et de valider toutes les informations requises et nécessaire pour déterminer adéquatement les données (nombre d'unités) à utiliser pour l'évaluation des coûts de transport lors du travail de renouvellement du contrat;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception des informations en novembre et décembre 2015 (coût de transport annuel de 50,515.46\$ et du nombre d'unités (334 résidences et 54 saisonniers)), il a été mentionné par courriel que "le délai associé au renouvellement du contrat a été relié au fait que Gaudreau Environnement a totalement revu l'ensemble de ses routes, de sa productivité, tenant compte d'une meilleure qualité d'information et ceci pour **chaque** municipalité, paroisse ou ville" et que "un travail colossal a donc été réalisé dans le cadre de ce renouvellement, afin de vous offrir le meilleur service possible, tout en ayant le meilleur prix possible";

CONSIDÉRANT QUE le travail de renouvellement de contrat a été un très long processus et que nous avons reçu une validation comme quoi tous les efforts ont été déployés pour déterminer adéquatement les données à utiliser pour l'offre de service (coût de transport annuel de 50,515.46\$ et du nombre d'unités (334 résidences et 54 saisonniers)) et que suite à la réception de ces informations, notre municipalité a pris en considération que les informations reçues de la part de GESTERRA (et ayant servi lors du travail de renouvellement du contrat) étaient basées sur un travail d'évaluation sérieux et fait de façon professionnelle et responsable;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité du fournisseur de services (GESTERRA) de valider le nombre d'unités à desservir sur notre territoire avant de produire et présenter une offre concrète et sérieuse à notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le budget annuel 2016 a été confectionné en se basant sur les coûts présentés à l'Annexe III en novembre et décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE suite à la réception des informations en novembre et décembre 2015 (coût de transport annuel de 50,515.46\$ et du nombre d'unités (334 résidences et 54 saisonniers)), notre municipalité a procédé à l'annonce aux contribuables de notre municipalité comme quoi les tarifs annuels reliés au service de transport d'ordures/récupération/compost resteront identiques pour une période de 5 ans même s'il y a un changement de transporteur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu un courriel le 7 janvier 2016 de la part d'une représentante de GESTERRA relatif à une nouvelle évaluation des coûts et des unités selon laquelle les nouvelles données pour le transport 2016 d'ordures/récupération/compost pour notre municipalité seraient un coût de transport annuel de 58,849.11\$ et un nombre d'unités

de 385 résidences et 73 saisonniers, soit une augmentation de 8,334\$ dû à l'ajout de 51 résidences et 19 saisonniers;

CONSIDÉRANT QU'il est déterminé à l'entente conclue entre la MRC d'Arthabaska et GESTERRA que les unités utilisées pour la facturation seront ajustées annuellement selon les données du rôle d'évaluation;

CONSIDÉRANT QUE nous trouvons très déplorable d'obtenir une offre de service en décembre 2015 à 50,515.46\$ et d'en obtenir une seconde le 7 janvier 2016 à 58,849.11\$ alors que le fournisseur de services (GESTERRA) a bénéficié de plusieurs mois pour la préparation de son offre de services;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire demander à GESTERRA de réévaluer le coût/porte pour la durée du contrat à 97.44\$/porte pour les ordures/récupération et à 22.41\$/porte pour le putrescible, constituant ainsi un coût annuel de 50,515.46\$ pour 2016 (calcul à la porte basé selon les dernières unités soumises dans la nouvelle évaluation de GESTERRA, soit 385 résidences et 73 saisonniers) et que l'ajustement annuel (année 2017 et suivante) se fasse comme prévu au niveau des unités à facturer tel que mentionné à l'entente;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord demande à la Société de Développement Durable d'Arthabaska Inc. (GESTERRA) d'honorer son offre de service à un coût annuel de 50,515.46\$ et que GESTERRA réévalue le coût/porte pour la durée du contrat à 97.44\$/porte pour les ordures/récupération et à 22.41\$/porte pour le putrescible.

2016-01-14 COPERNIC - Projet ruisseau Demers

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord a été approché par l'organisme Copernic relatif à un au projet d'étude d'avant projet d'aménagement d'habitats pour l'omble de fontaine dans le ruisseau Demers dans le cadre du programme d'« Amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA) » de la Fondation de la Faune du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le ruisseau Demers est un tributaire de la rivière des Vases, cours d'eau froide de montagne de la région du Centre-du-Québec, affluent de la rivière Nicolet;

CONSIDÉRANT QUE le ruisseau Demers est un secteur propice à l'omble de fontaine pour compléter son cycle vital et qu'il semble posséder les caractéristiques requises pour abriter l'omble de fontaine;

CONSIDÉRANT QUE les retombées de ce projet pour la municipalité se concrétiseront par l'acquisition de connaissances sur ces milieux aquatiques, ce cours d'eau, la sensibilisation des gestionnaires du territoire et de ses citoyens sur l'amélioration et la restauration des habitats du poisson et l'augmentation de l'offre de pêche;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est convaincue que l'initiative aura du succès auprès de ses citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'APPUYER le projet de l'organisme Copernic relatif à l'étude d'avant projet d'aménagement d'habitats pour l'omble de fontaine dans le ruisseau Demers en fournissant une ressource humaine pour l'équivalent de 2 journées de travail qui consistera à accompagner l'équipe de COPERNIC sur le terrain et à leur fournir les données nécessaires pour élaborer le diagnostic piscicole du ruisseau Demers et ses tributaires.

2016-01-15 Contrat de travail – Bobby Dubois

IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le maire soit autorisé à signer un contrat de travail au nom de la municipalité avec le « contremaître en voirie et responsable de l'eau potable et des eaux usées », selon l'entente négociée, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

2016-01-16 Contrat de travail – Patrick Duchaine

IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le maire soit autorisé à signer un contrat de travail au nom de la municipalité avec « l'inspecteur en bâtiment et adjoint en voirie, eau potable, eaux usées et administration », selon l'entente négociée, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

2016-01-17 Demande de l'Écovillage - Projet d'expédition de livres au Sénégal

CONSIDERANT la demande d'un comité de bénévoles de l'Écovillage de Ham-Nord (en collaboration avec l'Association des Écovillages du Canada) concernant un projet visant à amasser des livres et de les expédier au Sénégal en Afrique;

CONSIDERANT QUE le comité de bénévoles a comme objectif d'amasser 1 conteneur de livres et que Khéops s'occupera du transport;

CONSIDERANT QUE le comité a besoin d'un local pour entreposer des caisses de livres en attendant l'expédition;

IL EST PROPOSÉ PAR: DOMINIC LAPOINTE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE permettre au comité de bénévoles de l'Écovillage de Ham-Nord d'utiliser gratuitement une classe du Collège Horizon afin d'entreposer les caisses de livres à expédier au Sénégal.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. d'un don de 250\$ reçu pour la bibliothèque de Ham-Nord de la part de Mme Emily Arnaquq, ancienne résidente de Ham-Nord et demeurant maintenant au Nunavut;
2. d'une rencontre dédiée aux élus et au personnel municipal offerte par l'Unité Permanente Anticorruption (UPAC) à St-Norbert le mardi 19 janvier 2016 à 19h;

Le maire lève l'assemblée à 20h45.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.